

REVUE DE PRESSE S10

www.sada.co

Du 03.03 au 09.03.2014

Page 2 : Tereos en bonne position pour faire face à la fin des quotas en 2017

Page 7 : La Coop féculière d'Haussimont rejoint le groupe Tereos

Page 10 : Brésil : Albioma réalise sa première acquisition au Brésil

Page 12 : Tchad: la CST appelle à la mobilisation

Tereos en bonne position pour faire face à la fin des quotas en 2017

(Publié le 05.03.2014 – www.revenuagricole.fr)

Tereos vient de publier un communiqué suite à la fin de ses assemblées générales. En voici le contenu.

Les Assemblées générales des coopératives du groupe Tereos qui se sont déroulées du 27 janvier au 11 février 2014 ont été l'occasion de faire le bilan de la campagne betteravière qui s'est achevée le 16 janvier. Ces réunions qui ont rassemblé plusieurs milliers d'associés coopérateurs constituaient une étape importante pour Tereos qui a présenté les enjeux et la stratégie du groupe dans la perspective de la fin des quotas et l'après 2017. Compétitif et diversifié, Tereos dispose d'atouts pour faire face à un marché plus ouvert et plus volatil. Pour renforcer sa dynamique de progrès, le groupe met en œuvre un programme de compétitivité ambitieux dans les domaines de la productivité agricole, de la performance industrielle et du développement commercial.

Les facteurs de compétitivité de Tereos

Quelques mois après l'annonce de la fin programmée des quotas sucre survenue en juin 2013, les Assemblées générales 2014 de Tereos ont été marquées par une participation importante des associés coopérateurs. [Lire aussi : 01/10/2017 : la fin des droits de livraison de betteraves sous quota] En effet, à l'issue de près de 50 ans de Régime de quotas en Europe, la libéralisation du marché du sucre qui aura lieu en 2017 est une réforme historique. Cette réforme permettra aux groupes sucriers européens de retrouver une liberté de production en Europe et une liberté d'exportation sur le marché mondial. Dans ce nouveau contexte plus ouvert, Tereos, implanté dans les régions betteravières les plus compétitives d'Europe, prépare avec ses coopérateurs un développement de sa production. Dans le même temps, Tereos met en œuvre de nombreux leviers de compétitivité et parmi eux, un effort soutenu de recherche et développement agronomique, un nouveau mode de réception de betteraves ainsi que la réduction significative de ses consommations énergétiques.

De solides atouts pour faire face à la réforme

Un des groupes les plus diversifiés et les plus compétitifs d'Europe, Tereos est bien préparé pour affronter cette réforme. Alexis Duval, Président du Directoire a déclaré : «Les groupes sucriers les plus compétitifs sortiront gagnants du nouveau régime. Ils pourront se développer et mieux maîtriser leurs frais fixes. C'est dans cet esprit que Tereos a engagé depuis plusieurs mois des programmes de compétitivité et de développement des surfaces agricoles à même d'entretenir la dynamique agricole, industrielle et commerciale qui a fait historiquement le succès du groupe. Notre gamme de produits complémentaires, notre présence à l'international et notre taille seront des avantages pour ce nouveau régime. »

• Un vaste plan d'économies d'énergie

L'énergie est le premier poste du coût de la transformation de la betterave. La maîtrise de sa

consommation est donc un enjeu clé pour Tereos qui met en oeuvre un vaste programme d'investissements de près de 150 millions d'euros d'ici 2017 afin de réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble de ses sucreries françaises. Ces investissements se traduiront par le passage du fioul au gaz, l'aménagement des schémas thermiques des usines et la méthanisation des coproduits. A l'issue de ce programme, la consommation énergétique aura été réduite de 15 %, et les émissions de CO2 réduites de 19 %.

• La réception simplifiée sera généralisée dès 2014

Projet à l'initiative de Tereos, les expérimentations de la réception simplifiée de la betterave, conduites durant la campagne 2013 dans les sucreries d'Attin et de Lillers (62) ont été très concluantes. Principal changement : la fin du décolletage manuel et l'application d'un abattement forfaitaire de 7 % en 2014 correspondant au taux de collet national moyen des 6 dernières années. Les modalités pratiques de ce nouveau mode de réception ont été définies avant le démarrage et ajustées tout au long de la campagne par un comité de suivi associant associés coopérateurs et administrateurs de la coopérative. Pour réussir, ce nouveau mode de réception devait s'accompagner d'une qualité des livraisons avec une seule cible : une betterave légèrement scalpée pour laisser le moins de sucre au champ. « Fort de cette réussite, la réception simplifiée sera généralisée en 2014 dans toutes les sucreries de Tereos France », a annoncé Thierry Lecomte, Président du Conseil de Surveillance.

• L'allongement des durées de campagne à 130 jours

«Pour réussir le pari de la compétitivité, nous visons une augmentation progressive des durées de campagnes à 130 jours d'ici 2017/18», a déclaré Yves Belegaud, Directeur général de Tereos France. Pour y parvenir progressivement, de nombreux travaux sont menés par les services betteraviers en lien avec les Conseils d'administration des coopératives. Ces travaux concernent principalement les conditions d'une bonne conservation des betteraves en silos, l'accès aux silos, l'organisation des enlèvements de betteraves, notamment en début et fin de campagne.

• Le développement des surfaces : 2000 ha supplémentaires en 2014 à Artenay

A l'automne dernier, Tereos a lancé un plan d'augmentation des surfaces sur le secteur d'Artenay (45), sucrerie du groupe qui, avec 90 jours aujourd'hui la durée de campagne la moins longue. Au final, 120 nouveaux planteurs ont adhéré à la coopérative et près de 2 000 ha supplémentaires permettront d'allonger la durée de campagne de l'usine à 110-115 jours dès 2014. Au niveau national, compte tenu des capacités existantes de ses sucreries, Tereos est en mesure de proposer à ses associés coopérateurs à l'horizon 2017 un développement de leurs volumes de betteraves de 20% en moyenne. Ces nouveaux débouchés qui seront proposés en priorité aux associés coopérateurs actuels ont reçu un accueil très favorable lors des assemblées générales.

Campagne 2013 : un bilan satisfaisant

La campagne betteravière 2013/14 s'est terminée mi-janvier avec un rendement final

inférieur à la moyenne des cinq dernières années, soit 13,3 tonnes de sucre ou 85 tonnes de betteraves à 16 par hectare.

La recette betteravière record s'établit à 3 940 € par hectare.

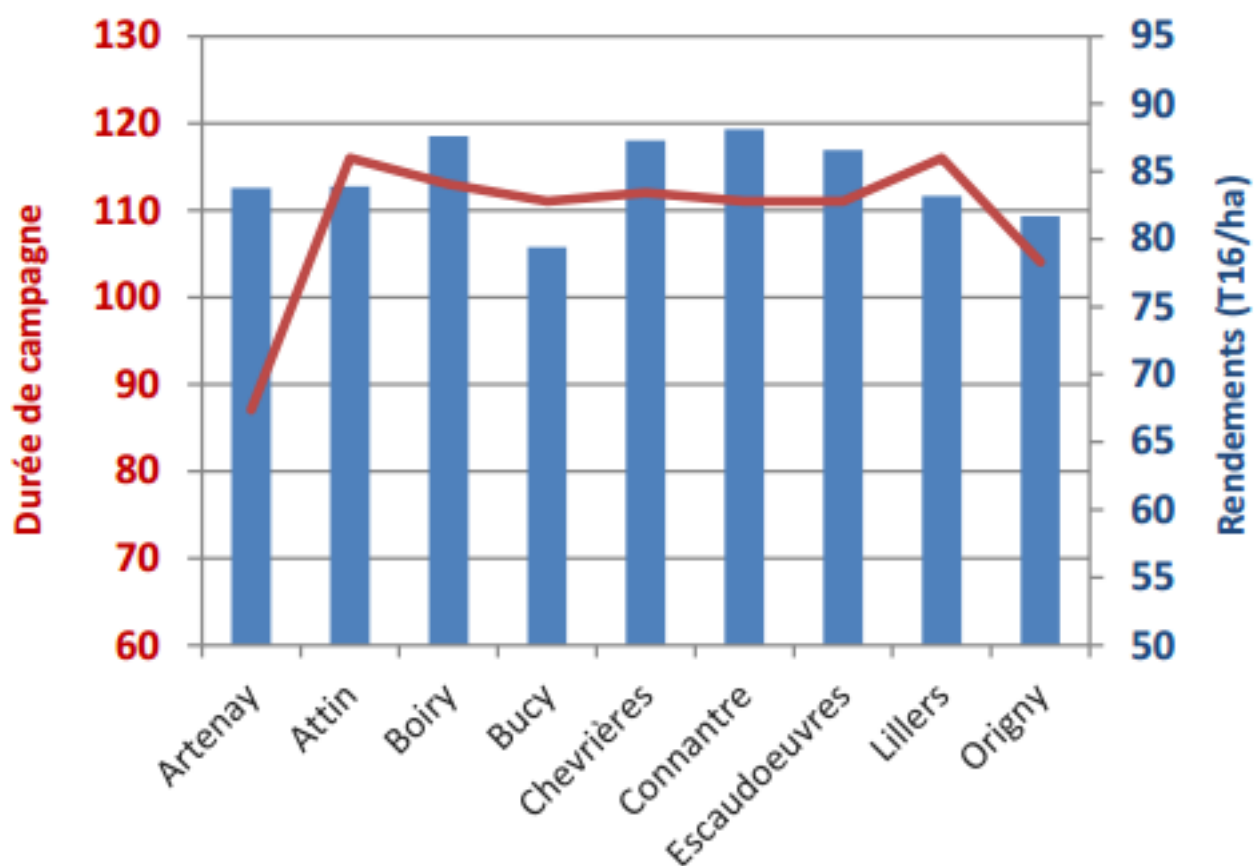
L'expérimentation de la réception simplifiée dans les usines d'Attin et Lillers (Pas-de-Calais) s'est avérée très concluante et s'est accompagnée de progrès significatifs dans la qualité d'arrachage.

La réduction de la terre qui accompagne les betteraves lors de leur arrachage et de leur transport est un enjeu économique et environnemental important. Dans ce contexte un nouveau protocole a été expérimenté durant la dernière campagne dans les usines du Nord-Pas-de-Calais dont les résultats ont été très concluants. Celui-ci pourra donc être généralisé dès 2014 à l'ensemble des sucreries du groupe.

Sur le plan industriel, les investissements réalisés ces dernières années ont déjà permis de réaliser 10 millions d'euros d'économie sur la facture énergétique de la campagne.

Rendements et durées de campagne des sucreries de Tereos

Sucreries	Rendements (T16/ha)	Durée campagne (jours)
Artenay (45)	83,8	87
Attin (62)	83,9	116
Boiry (62)	87,6	113
Bucy (02)	79,4	111
Chevrières (60)	87,3	112
Connantre (51)	88,1	111
Escaudoèvres (59)	86,6	111
Lillers (62)	83,2	116
Origny (02)	81,7	104



A propos de Tereos

Groupe coopératif sucrier, Tereos est spécialisé dans la première transformation de la betterave, de la canne et des céréales en sucre, alcool et amidon et réalise un chiffre d'affaires de 5 Milliards d'euros. Le groupe Tereos se situe aujourd'hui parmi les leaders mondiaux dans trois secteurs d'activités : le sucre (n°1 français, n° 4 mondial),

l'alcool/éthanol (n° 1 européen, n° 3 brésilien) et les produits amylacés (n° 3 européen). Ancré dans ses territoires, Tereos fédère 12 000 associés coopérateurs autour d'une vision long terme : valoriser les productions agricoles et contribuer à l'offre alimentaire mondiale. Avec 41 sites industriels en Europe, Amérique du Sud, Afrique et Asie et 26 000 salariés, Tereos accompagne ses clients dans leur développement en Europe et à l'international.

Écrit par Virginie PARMENTIER.

LIRE LE COMMUNIQUÉ DE TEREOS SUR WWW.SADA.CO (04.03.2014)

La Coop féculière d'Haussimont rejoint le groupe Tereos

Publié le 07.03.2014 – www.la-marne-agricole.com)

Deux ans après avoir acquis 75 % de la féculerie d'Haussimont, le groupe coopératif Tereos complète ce rapprochement avec l'adhésion de la société coopérative agricole féculière marnaise (Scaf). La Marne Agricole a interviewé Alexis Duval et Pascal Foy, respectivement président du directoire de Tereos et président de la Scaf.



Les 268 adhérents de la coopérative agricole féculière d'Haussimont feront partie du groupe Tereos le 31 mars. La Scaf conservera son conseil d'administration, tout en disposant d'un siège au conseil de surveillance de Tereos. © G. Perrin

Mardi 4 mars, Pascal Foy et Alexis Duval ont officialisé l'adhésion de la société coopérative agricole féculière d'Haussimont (Scaf) au groupe Tereos. Réunis au siège parisien de Tereos, le président de la Scaf et le président du directoire du premier groupe sucrier français expliquent cette opération, qui prendra effet le 31 mars.

Quelle est la genèse de cette association ?

Pascal Foy : Dès 2007, nous [producteurs de pomme de terre de féculé, NDLR] nous sommes organisés pour sauvegarder le site industriel d'Haussimont, l'un des deux qui subsistaient en France. Accompagnés par Sphère dans ce projet, nous avons fait entrer Tereos Syral en décembre 2011 au capital de la féculerie, à hauteur de 75 %. À l'époque, le leader mondial de la féculé de pomme de terre [le néerlandais Avebe] pesait 750 000 t alors que les quotas européens s'élevaient à 1,95 million de tonnes (Mt). Notre quota était alors de 60 000 t : il convenait de s'orienter vers d'autres valorisations que la féculé native, d'où ces associations successives.

Alexis Duval : C'est une belle aventure : à l'époque, cela a permis d'éviter la fermeture du site d'Haussimont, dont Tereos est un client historique. La féculé de pomme de terre a des propriétés non répliquables par les amidons de blé ou de maïs, il est donc intéressant de l'intégrer à un portefeuille d'activités.

Avec un vrai partenaire tel que la Scaf, il existe également une logique agricole et industrielle, dans la mesure où nous sommes bien implantés dans la Marne avec l'usine de Connantre [plus grosse sucrerie de betteraves au monde], située à 20 km de la féculerie, et la distillerie de Morains.



Le président de la Scaf, Pascal Foy (à d.), va intégrer le conseil de surveillance du groupe Tereos, dont Alexis Duval est le président du directoire. © G. Perrin

Cette acquisition aura-t-elle des conséquences sur la gouvernance ?

A.D. : On franchit une étape supplémentaire : la Scaf conserve ses activités d’approvisionnement de pomme de terre de féculé, de partenaire au capital, et de lobbying. Pascal Foy siègera au conseil de surveillance de Tereos qui est l’organe de représentation des élus du groupe travaillant de manière étroite avec le directoire. La Scaf conservera quant à elle son conseil d’administration, comme toutes les coopératives adhérentes.

P.F. : C’est la Scaf qui intègre Tereos en termes de capital : cela ne changera rien en terme de capital social souscrit pas les agriculteurs. Par l’intermédiaire de leur coopérative, ils deviennent simplement adhérents de Tereos.



Pascal Foy : cette adhésion au groupe Tereos constitue « un signe fort de reconnaissance » pour la féculerie d’Haussimont. Alexis Duval a confirmé l’accès aux dividendes pour les adhérents Scaf, soit un complément de revenus indépendant de l’activité féculière. © G. Perrin

Quelles sont les perspectives d’avenir ?

A.D. : En tant qu’unité de production [Haussimont rejoint les huit coopératives betteravières locales que compte Tereos], l’activité de la féculerie est complètement intégrée à notre groupe avec l’entrée des 268 coopérateurs Scaf dans le périmètre de Tereos. La nouveauté pour les adhérents coopérateurs d’Haussimont est l’accès aux dividendes : ce complément de revenus, indépendant de la conjoncture en pomme de terre, comprendra les éventuels bénéfices non liés à la féculé [canne, céréales, etc.]. Avec un revenu régulier, et la garantie des prix [60 €/t minimum pour les pommes de terre récoltées en 2014 et 2015], on donne aux agriculteurs de la visibilité quant à la production, alors que la disparition des quotas en pomme de terre de féculé a conduit à une certaine volatilité, qui est l’enjeu de la décennie à

venir.

P.F. : Cette adhésion est un nouveau signe de reconnaissance, après l'acquisition partielle de 2011 qui a conduit à 5 M€ d'investissements pendant deux ans. Le mot « intégration » prend tout son sens ici : Tereos fait sienne la stratégie d'Haussimont sur les amidons. S'adosser à ce groupe, c'est du solide, avec une stratégie de diversification totalement cohérente. Au travers des outils coopératifs, on peut accéder à d'autres valorisations potentielles de nos produits. La perspective de développement des surfaces de pomme de terre de féculé [par le biais de substitutions de cultures sur de faibles superficies] dans la Marne et l'Aube s'inscrit dans une stratégie dynamique. Tereos est assis sur un tabouret à plusieurs pieds : garder la culture de la féculé en Champagne-Ardenne équivaut à conserver cette image de stabilité.



60 000 tonnes de féculé pour l'agroalimentaire sont produites à la féculerie d'Haussimont chaque année. © G. Perrin

La Scaf et Tereos en chiffres

La Scaf est une coopérative agricole spécialisée dans la collecte de pommes de terre féculières dont la zone d'approvisionnement couvre la Marne, l'Aisne, l'Aube, les Ardennes et la Seine-et-Marne. Cette Coop regroupe 268 adhérents, et la féculerie d'Haussimont emploie 54 salariés. Ces derniers produisent environ 60 000 tonnes de féculé pour l'agroalimentaire, les secteurs du papier-carton et des bioplastiques. 270 000 tonnes de pommes de terre féculières sont transformées sur ce site.

Tereos est un groupe coopératif sucrier, spécialisé dans la première transformation de la betterave, de la canne et des céréales en sucre, alcool et amidon. Avec un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros, le groupe est n°4 mondial dans le sucre, n°1 européen dans l'alcool et l'éthanol, et n°3 européen dans les produits amylicés. Tereos fédère 12 000 associés coopérateurs et compte 26 000 salariés dans ses 41 sites industriels.

Écrit par Guillaume PERRIN.

LIRE LE COMMUNIQUÉ DE TEREOS SUR WWW.SADA.CO (05.03.2014)

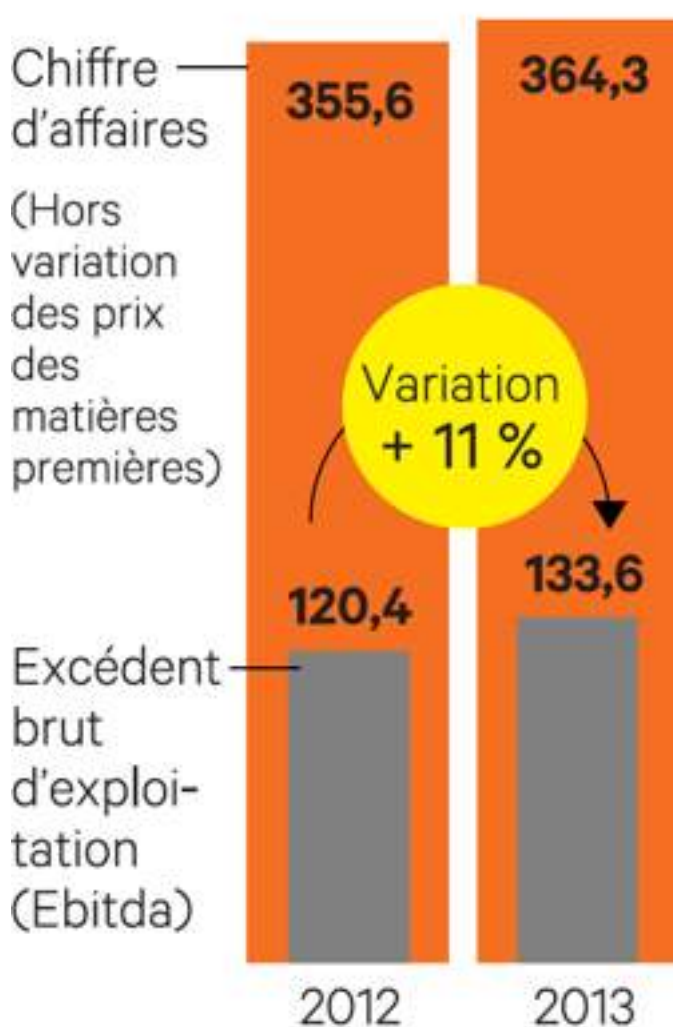
Brésil : Albioma réalise sa première acquisition au Brésil

(Publié le 06.03.2014 – www.lesechos.fr)

La PME française, qui produit de l'électricité à partir de bagasse, a acquis une usine pour 43 millions d'euros.

Les chiffres clefs d'Albioma

En millions d'euros



« LES ÉCHOS » / SOURCE : SOCIÉTÉ

Un an après avoir résolument mis le cap sur le Brésil, Albioma, anciennement Séchilienne-Sidec, a annoncé hier, à l'occasion de la présentation de ses résultats, sa première acquisition dans le pays. Le producteur français d'énergie, qui s'est spécialisé dans l'électricité à partir de bagasse (résidu de la canne à sucre), va racheter l'usine de Rio Pardo Termoelétrica, dans

l'Etat de São Paulo, pour 43 millions d'euros.

Albioma compte utiliser son savoir-faire pour doubler le rendement de l'unité, grâce à des investissements, mais aussi en améliorant la combustion, en diminuant l'humidité de la bagasse ou encore les vibrations de la turbine. « L'impact sera positif sur nos résultats dès cette année », indique Jacques Petry, PDG de la société.

Ambitieux programme d'investissements

Cette première opération, qui porte sur une capacité totale de 60 mégawatts, devrait être suivie par beaucoup d'autres. Avec 90 % de son chiffre d'affaires dans les départements d'outre-mer (La Réunion, Guadeloupe, île Maurice), Albioma a lancé l'an dernier un ambitieux programme d'investissements, de 1 milliard d'euros sur dix ans, dont 400 millions au Brésil. « Le gisement y est considérable. Avec une signature espérée dans le pays tous les douze ou dix-huit mois, nous espérons que le Brésil représentera 30 % de notre activité dans dix ans », indique Jacques Petry, assurant être déjà en discussion avec plusieurs autres sucriers brésiliens.

Albioma poursuivra par ailleurs son expansion dans les DOM, avec notamment deux gros projets dans les Antilles, en Martinique et à Marie-Galante : deux unités innovantes, produisant de l'électricité à partir de bagasse, mais aussi de biomasse (granulés de bois...), qui doivent entrer en production à partir de 2016 et représentent des investissements respectifs de 180 et 80 millions d'euros. « Tous nos nouveaux investissements sont à 100 % dans l'énergie renouvelable », insiste Jacques Petry. Alors que le charbon représente encore les deux tiers du combustible utilisé dans ses centrales, Albioma espère ramener ce taux entre 20 % et 40 % dans dix ans.

La société a confirmé l'ensemble de ses objectifs à moyen terme : porter l'Ebitda entre 160 et 163 millions en 2016, contre 133,6 millions en 2013, et le résultat net part du groupe (hors éléments exceptionnels) entre 40 et 42 millions (32,3 millions).

L'an dernier, l'activité et la rentabilité ont progressé « grâce à la bonne disponibilité de nos centrales », explique Jacques Petry. Par ailleurs, nous avons pu renégocier avec EDF les tarifs de rachat de l'électricité, suite à des investissements de mise aux normes. » Des annonces saluées par la Bourse : le titre a bondi de 11,38 % hier, à 20,55 euros.

Écrit par Anne FEITZ.

Tchad: la CST appelle à la mobilisation

(Publié le 03.03.2014 – www.journaldutchad.com)

Le personnel et la direction de cette société demande de l'aide au gouvernement afin de sortir de cette grosse crise que l'asphyxie

La concurrence déloyale de la vente du sucre au Tchad a entraîné la faillite de la Compagnie sucrière du Tchad (CST). Cette société emploie 4.000 personnes et représente le dernier poumon économique encore en activité de toute une région. Détenu en majorité par le groupe français Somdiaa, la n'arrive pas à faire face à la contrebande de sucre. Le gouvernement a libéralisé en 2008 l'importation et la commercialisation du sucre, mais aujourd'hui il ne peut plus réguler le marché; il a laissé les intérêts égoïstes de quelques individus prendre le dessus sur l'intérêt général, déplore un cadre. La mévente que connaît la CST du fait de cette libéralisation incontrôlée, dépasse aujourd'hui tout entendement. Sur sa production annuelle de 21.000 tonnes, 19.000 tonnes sont en stock. Le magasin que possède la société à Banda, d'une capacité de 7.000 tonnes, déborde de sucre jusqu'au toit. Des milliers de sacs sont stockés ci et là dans la cour, en plein air. Et c'est la même chose que l'on constate à Moundou. Les ateliers de soudure et de mécanique ont même dû être transformés en entrepôts de fortune.



© journaldutchad.com

A cause de ce manque à gagner estimé à environ 3 milliards F CFA, la CST est obligée de recourir à un découvert bancaire pour payer ses employés. Ces derniers, conscients des difficultés de l'entreprise, seraient prêts à sacrifier un mois de salaire pour sauver leurs emplois. Dans une lettre ouverte adressée au gouvernement la semaine dernière, les organisations syndicales des travailleurs de la CST dénoncent la catastrophe que traverse leur société et qui peut conduire à sa fermeture. Et exigent la fin de l'entrée frauduleuse du sucre étranger au Tchad, l'instauration d'un organe de régulation du marché, et l'allègement de la CST de certaines taxes fiscales car c'est une unité de production.

Les employés de la sucrerie menacent de descendre sur Sarh, pour organiser un sit-in devant les bureaux du gouverneur de la région, si aucune solution n'est trouvée d'ici une semaine. La CST est une entreprise citoyenne qui emploie 4.000 personnes et paie 14 milliards F CFA à

l'Etat, sous forme d'impôts et taxes, finance une dizaine d'écoles autour de son périmètre, etc. Il est hors de question de la laisser périliter, comme la STT, indique Mahamat Allamine, responsable du site de production de Banda et No.2 de la compagnie. La CST a porté plainte contre X pour usage de sa marque. L'affaire traîne toujours. Des stocks de sucre frauduleux sont régulièrement faits dans les quartiers de N'Djamena pour répondre à la demande même durant la saison des pluies. Jusqu'à une époque récente, la Compagnie sucrière mettait des véhicules (hors-bord et Toyota 4x4) à la disposition des douanes pour leur permettre de lutter contre la fraude. Elle assurait même les émoluments aux quelques 200 agents chargés de cette mission. La compagnie reprenait même le sucre saisi à hauteur de 20.000 F le sac. Mais toutes ces actions n'ont pas produit les effets escomptés.